



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2013

Avant de débiter, Christophe remercie la mairie pour son aide financière et matérielle, la Société HSP représentée par M. QUILICY Denis pour les divers investissements réalisés cette année (3 jeux de maillots et les protections de salle) et les parents qui sont très présents lors des matchs et des différentes manifestations !

Le but de cette assemblée extraordinaire est d'informer les personnes de la création d'une nouvelle association.

Frédérique rappelle l'historique. En 2009, quand la salle est sortie de terre et qu'il y avait l'Association Sportive Cassonnaise, il semblait logique d'en faire partie. En effet, l'ASC a pour objet de faciliter les démarches administratives et de développer le sport sur la commune. Ceci dit, la section reste transparente pour les grandes instances qui aident au financement, et ne peut prétendre à des subventions (CDOS, Conseil Général...). De plus elle n'est pas reconnue légalement et les démarches avec les banques sont compliquées. Lors de la réunion du 13 mars 2013, entre l'ASC et les sections, il a été acté que toutes les sections démissionnaient.

Une assemblée générale constitutive s'est réunie le 17 mai 2013 afin de réfléchir à des statuts et de créer une nouvelle association : CASSON BASKET CLUB. Après approbation des statuts, une élection a suivi, désignant :

- M. CONCILLE Christophe, en tant que président
- M. LECOINTE Franck, en tant que vice-président
- M. RODRIGUES Mickaël, en tant que trésorier
- Mme CONCILLE Frédérique, en tant que secrétaire

Les statuts sont à consulter sur le site. Frédérique précise que le bureau s'occupe d'assurer le fonctionnement général de l'association, et que des commissions pourront être mises en place pour affiner le travail et la réflexion autour de points plus techniques ou sur l'animation... Frédérique rappelle également qu'il est précisé que la cotisation représente le prix de la licence qui englobe la part reversée à la FFBB, assurance de base comprise, et la part restant au club pour assurer son fonctionnement.

Christophe demande s'il y a des commentaires. Pas de commentaire.

Le bureau remercie l'assemblée de sa confiance.